

DECLARATION D'INTERETS – MINERVA

*NOVEMBRE 2022 - Appendicite aiguë non compliquée traitée par antibiothérapie :
quelles sont les caractéristiques des patients associées au recours ultérieur à
l'appendicectomie ?(16337)*

Nom, prénom : NONNEMAN Annick

Qualité : pharmacienne

Adresse professionnelle : Place Dumon 24, 1150 Bruxelles

Indiquez ci-dessous tout intérêt¹ éventuel que vous détenez dans l'industrie
pharmaceutique :

1) Emploi dans l'industrie pharmaceutique au cours des cinq années précédant la date
de signature : ~~OUI~~ - **NON**

2) Intérêts financiers dans le capital d'une entreprise pharmaceutique : ~~OUI~~ - **NON**

Nom de l'entreprise	Type d'action + nombre d'actions :

3) Travaux ou prestations réalisés précédemment contre paiement y compris stages
rémunérés/non rémunérés pour le compte d'une ou plusieurs entreprises
pharmaceutiques au cours des cinq années précédant la date de signature :
~~OUI~~ - **NON**

4) Autres intérêts que vous estimez devoir porter à la connaissance de Minerva y
compris des éléments relatifs aux membres de votre ménage² : ~~OUI~~ - **NON**

Je soussignée, NONNEMAN Annick, confirme par la présente, sur mon honneur, que les
seuls intérêts directs ou indirects que je détiens, à ma connaissance, dans l'industrie
pharmaceutique et qui pourraient influencer l'accomplissement impartial de mes tâches,
sont ceux énumérés ci-dessus.

Dans l'éventualité d'un changement et au cas où je serais amenée, à l'avenir, à acquérir
ou à détenir d'autres intérêts, je m'engage à en informer Minerva et à procéder
immédiatement à une nouvelle déclaration d'intérêts.

Fait à Woluwe-Saint-Pierre, le 23/11/2022
(Signature)

¹ Si vous n'avez pas d'intérêts à déclarer, veuillez mentionner « non » ou « aucun » sous la rubrique
correspondante.

² On entend par membres du ménage : l'époux (se), le(a) partenaire et les enfants à charge vivant sous le
même toit que le signataire. Les noms de ces personnes ne doivent pas être mentionnés.